



Portrait de Jean-Daniel Cehlert. Reproduit en frontispice de l'ouvrage d'Ernest Laurain, Chouans et contre-chouans...

## JEAN-DANIEL CĒHLERT ET SES ARMES

# Un Alsacien contre les chouans

Texte et photographies Anthony Robert

*Jean-Daniel Cehlert, officier républicain d'origine alsacienne fut chargé de conduire une troupe de contre-chouans à l'époque de la Révolution. Ses armes, dont un sabre de Boutet, sont exposées au musée de l'Auditoire de Sainte-Suzanne jusqu'à la fin du mois de septembre.*



Cehlert a d'abord été militaire dans l'armée royale. Archives de la Mayenne, 99 J 1.



### D'Ostheim à Laval

Jean-Daniel Cehlert naît en 1765 à Ostheim, village situé à quelques kilomètres de Colmar, dans la région de la Haute-Alsace, aujourd'hui département du Haut-Rhin. Cette zone de l'Alsace avait été rattachée à la France suite aux traités de Westphalie de 1648, qui avaient mis fin à la guerre de Trente Ans. Fils d'aubergiste, il s'engage en 1787 dans le régiment d'Alsace. Il a alors 22 ans<sup>1</sup>. Ce régiment est principalement composé de soldats d'origine allemande, ce qui vaudra probablement plus tard à Cehlert son surnom de "Grand Allemand" (il mesurait 1,90 m)<sup>2</sup>. En 1791, il devient tambour-major<sup>3</sup>

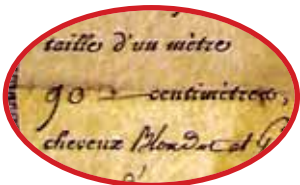
dans le 5<sup>e</sup> bataillon du Haut-Rhin. Le 26 juin 1794, il participe à la bataille de Fleurus avec le grade de capitaine. Son bataillon est ensuite envoyé grossir les rangs de l'armée des côtes de Cherbourg, sous les ordres du général Hoche<sup>4</sup>. En septembre 1795, on décide de la création de la compagnie de contre-chouans. Cehlert est placé à la tête de celle de Laval. Il découvre bientôt la guérilla arrivant dans un pays où "les arbres se changent tout à coup en tirailleurs ; des baïonnettes sortent de terre, les fleurettes même se font balles : l'ennemi est partout, invisible et à peu près insaisissable, alerte, bon tireur, connaissant les êtres, ayant en tous des complices, jusque dans le chien qui jappe...<sup>5</sup>".

**"Il charmoit les balles"**

Les archives départementales de la Mayenne conservent la copie d'une petite autobiographie manuscrite d'Æhlert. Ce dernier y décrit sa mission :

Ordre nous fut donné de nous rendre dans le département de la Mayenne, alors infesté de rebelles. On en était réduit à faire escorter, par des troupes armées, les voitures et les voyageurs, et, cependant, malgré ces précautions, de nombreux malheurs arrivaient : les rebelles dominaient par le nombre et faisaient main basse à la fois sur les hommes, les marchandises et l'argent. Les généraux se concertèrent sur les moyens de soumettre les rebelles : ils résolurent de former une compagnie franche, aux uniformes variés et multicolores, pour qu'il n'y eut [sic] plus de différence entre elle et les rebelles. Je fus, moi, Jean-Daniel Æhlert, capitaine de 85<sup>me</sup> demi-brigade, chargé par le général en chef du commandement de cette compagnie. J'acceptai ce commandement pour le bien de la République. On m'assigna la ville de Laval pour ma résidence : il m'était permis de guerroyer à mon gré les rebelles. Je marchais nuit et jour à travers les haies et buissons, faisant main basse sur un nombre infini de misérables qui ne voulaient point se soumettre à la loi<sup>6</sup>.

Le prieuré Saint-Martin de Laval sert de caserne aux 150 contre-chouans alsaciens d'Æhlert. Leur provenance géographique permet à leur chef de leur donner des ordres en allemand, sans être compris de ses



Ce passeport nous informe de la taille du "Grand Allemand" : 1,90 m. Archives de la Mayenne, 99 J 1.



Æhlert conservait dans ses papiers cet ordre de réquisition des chouans au nom de l'armée de Louis XVIII. Archives de la Mayenne, 99 J 1.

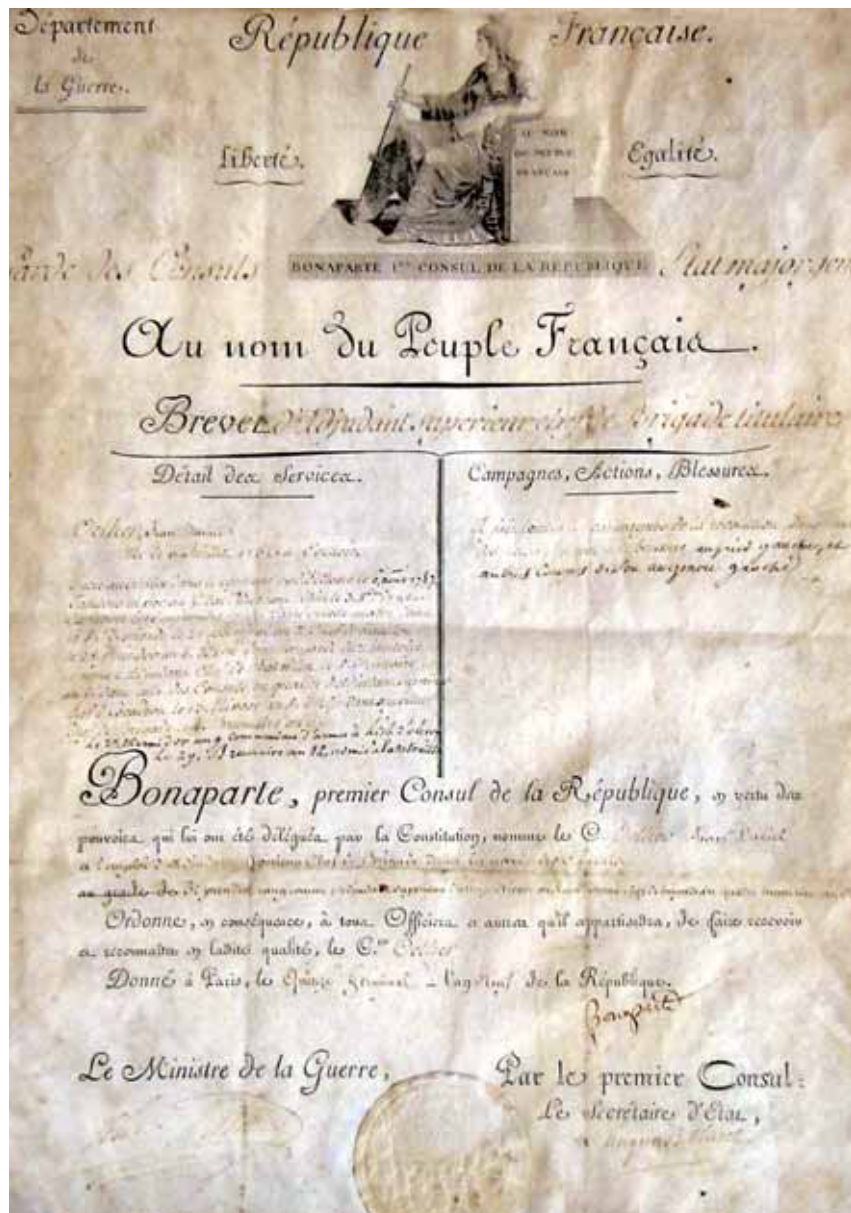
ennemis. Son biographe, Ernest Laurain, rapporte que "ses hommes étant au repos, s'il était averti d'un coup de main à tenter quelque part, il allait et venait par les rues de Laval avec son frère, chantant quelque lied alsacien : deux heures plus tard, les chasseurs d'élite, comme on les appelait, étaient rassemblés et prêts à partir<sup>7</sup>".

Connu sous le surnom de "Grand Pierrot" ou de "Grand Allemand", Œhlert devient rapidement le principal ennemi des chouans mayennais. Aussi, Claude-Augustin Tercier, ancien officier de l'armée royale, chef des chouans de Vaiges, est résolu à s'en débarrasser. Il raconte dans ses mémoires comment il a convoqué ses principaux lieutenants et leur a dit :

*Le Grand Allemand fait bien du mal à notre pays, si vous voulez que je vous en délivre, ainsi que de sa troupe, je ne vous demande que quinze jours ou trois semaines d'un service actif et continu. Pour cela, il faut que, pendant ce temps-là, vos colonnes soient sur pied. Chacune d'elles occupera son territoire, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, ayant soin de vous instruire mutuellement chaque jour du lieu que vous occuperez alternativement. Dès que l'Allemand paraîtra sur le pays, la colonne mobile du canton où il arrivera l'attaquera, et se mettra en retraite sur une des colonnes voisines, qui, elle-même, au premier coup de fusil qu'elle entendra, viendra sur-le-champ pour renforcer celle attaquée ; et les autres colonnes, jugeant de l'endroit où a lieu la fusillade qu'elles entendront, s'empresseront également de venir au secours les unes des autres, et d'accabler l'ennemi par leur nombre. Par ce moyen, leur dis-je, je vous promets qu'avec de l'exactitude et un peu d'intelligence, vous ne tarderez point à être délivrés de cet homme, qui jette la terreur dans le pays<sup>8</sup>.*

Quand les contre-chouans arrivent, Tercier tente de mettre en application son plan, lequel échoue par la faute d'un de ses lieutenants, Cœur de Roi, que Tercier qualifie d'"ivrogne", qui n'était pas présent avec sa colonne à l'endroit où son chef l'attendait<sup>9</sup>.

Pendant la durée de sa présence en Mayenne, Jean-Daniel Œhlert est continuellement aux prises avec les chouans, il raconte : "Beaucoup de personnes se sont étonnées de m'avoir vu conserver la vie sauve ; car, obligé de me battre, 3, 4, 5 et même 6 fois par jour avec les rebelles, mes habits ont été traversés de part en part, sans que j'ai été blessé<sup>10</sup>". Il est écrit dans une lettre publiée par un journal républicain qu'"il a constamment battu les chouans qui le regardoient comme un sorcier et disoient qu'il charmoit les balles<sup>11</sup>". Duchemin des Cèpeaux fait lui aussi état de la réputation d'invincibilité du Grand Pierrot : "Les paysans finirent par croire qu'il avait fait un pacte avec le diable et que les balles qui venaient le frapper tombaient



Brevet de nomination d'Œhlert dans la garde consulaire, signé Bonaparte. Coll. Musée du Vieux-Château, Laval.

à ses pieds sans le blesser. Le chouan Fleur d'épine m'a assuré qu'un jour, embusqué derrière une éמושse, à trente pas du Grand Pierrot, il lui avait tiré treize coups de fusil sans l'atteindre. Fleur d'épine était brave, bon tireur, et il avait promis un cierge à saint Étienne, son patron<sup>12</sup> ; il fallait donc qu'il y eût un sortilège puisqu'il n'avait pas touché son ennemi<sup>13</sup>".

### Mourir pour la Patrie

En avril 1796, Œhlert arrête Martial de Savignac, aumônier des chouans de Vaiges, proche de Tercier. Les biographes du curé de Vaiges racontent qu'une véritable amitié se serait développée entre ce dernier et l'officier républicain alors qu'ils marchaient vers Laval. De Savignac est exécuté en l'absence d'Œhlert : "Les cochons, s'écria-t-il, ils ont profité de mon absence pour fusiller le curé de Vaiges"<sup>14</sup>.

Quelques semaines plus tard survient la première pacification. Œhlert est appelé à de nouvelles fonctions et devient adjudant-colonel dans la garde du Directoire. Il réside à Paris avec sa femme Françoise-Marie-Madeleine Portier-Fourtinière, originaire de Laval<sup>15</sup>. Lors du coup d'état du 18 fructidor, en réaction à la victoire royaliste aux élections de 1797, les conjurés le chargent d'arrêter Lazare Carnot. Il échoue et Carnot s'enfuit<sup>16</sup>.

Deux ans plus tard, il est de retour en Mayenne. Les habitants ont demandé qu'il reprenne du service contre les "mécontents", chouans qui se sont organisés pour mener une nouvelle révolte à l'occasion des défaites militaires que connaît alors la République. Notre officier républicain ne "charme" plus les balles. Il en reçoit trois lors d'un combat contre les chouans. Grièvement blessé, il ordonne à ses hommes de poursuivre leurs ennemis plutôt que de s'occuper de lui et se met à chanter *Mourir pour la patrie* !<sup>17</sup>. Il est rapatrié à Laval "couché dans une litière que portaient deux mules, qu'on avait entourée, pour le protéger à

l'occasion contre les balles, d'une épaisse feuille de tôle et recouverte de lauriers"<sup>18</sup>. Pendant le trajet, il chante *La Marseillaise* !

Devant la gravité de la blessure, on décide de le transférer à Paris. Il met quinze jours à y arriver dans des conditions de voyage si mauvaises qu'il imaginera le plan d'une "machine" pour transporter les blessés, qui sera soumis à Bonaparte, premier consul<sup>19</sup>. En 1798 il devient commandant de la forteresse d'Oléron. Il est nommé adjudant supérieur chef de brigade titulaire en 1801 par Bonaparte. Il finit ses jours à Laval où il meurt en 1814. Ernest Laurain rapporte qu'un chouan qui suivait son convoi funèbre aurait déclaré : "Il m'a tant fait courir [...] que je puis bien aujourd'hui lui faire une conduite"<sup>20</sup>.

### La "panoplie d'honneur" du Grand Pierrot

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Daniel Œhlert, petit-fils de Jean-Daniel, montrait à Ernest Laurain ce qu'il désignait comme la "panoplie d'honneur" de son grand-père. Cette présentation se composait d'un fusil, d'une pipe, d'une épée et d'un sabre avec son ceinturon. L'épée, le sabre et le ceinturon ont été légués à la ville de Laval. On ne sait pas ce que sont devenus les autres objets.

L'épée est dotée d'une monture "à la française", modèle porté par les gardes, avec un plateau échancré en avant surmonté d'un quillon double<sup>21</sup>. Au-dessus du plateau, la poignée, ou fusée, est entourée d'un fil de métal torsadé, le filigrane. La fusée est terminée par un pommeau en forme de casque empanaché tourné vers la gauche<sup>22</sup>. Le crochet de la branche de garde prend dans la visière du casque (voir photo page suivante). La lame est droite et comporte sur chaque face un pan creux et une gouttière. Elle est en partie bleuie et ornée de gravures. Le fourreau, en cuir, se termine par une bouterolle en laiton doré. Cette arme est caractéristique des officiers supérieurs de la Garde sous le consulat<sup>23</sup>. Elle est d'un modèle courant.

Il en est autrement du sabre, produit de l'élite de l'armurerie française : la manufacture d'armes de Versailles, dirigée par le prestigieux Nicolas-Noël Boutet. Travaillant de 1793 à 1818, il conçoit des armes fabriquées avec le plus grand soin<sup>24</sup>. Boutet ne fabrique pas ses sabres lui-même. Comme le rappelle l'expert Christian Blondieau, "ces armes qui sortent du profil conventionnel de l'outil de guerre sont de véritables chefs-d'œuvre. Boutet, "directeur-artiste", comme il aime à se faire appeler, est à la tête d'une pléiade d'artisans habiles : ciseleurs, graveurs, serruriers, orfèvres et bijoutiers qui créent concrètement ce que le maître couche sur le papier"<sup>25</sup>.

La poignée du sabre, en ébène, est en suite avec la jupe de calotte<sup>26</sup>. L'arc de jointure de

La "panoplie d'honneur du Grand Pierrot" telle qu'elle est présentée dans le livre d'Ernest Laurain.





Sabre et fourreau de Jean-Daniel Œhlert.  
Coll. Musée du Vieux-Château, Laval.

la branche de garde du sabre arrive à angle droit sur la croisière, qui est pourvue d'oreillons en forme de losange. La lame possède un tranchant et un contre-tranchant de 25 centimètres. Ce dernier servait à porter des coups en revers. La lame est bleuie et décorée de gravures. Le fourreau en fer est doté de deux "crevés", ouvertures qui laissent apparaître du galuchat. Il a deux anneaux de bélières, servant à la suspension de l'arme. Il se termine par un dard asymétrique en forme de demi-lyre. L'arme présente de nombreux points communs avec le sabre de récompense offert par Bonaparte aux soldats l'ayant soutenu lors de la "journée de Saint-Cloud" : fourreau, branche de garde, forme de la lame. Il en diffère principalement par la forme de sa poignée. Cette arme avait elle aussi été fabriquée dans les ateliers de Nicolas-Noël Boutet<sup>27</sup>.

Le sabre est porté suspendu aux deux bélières de la ceinture. Cette dernière est constituée de tissu bleu de ciel et brodée d'or. La plaque est ornée d'un trophée d'armes. Elle correspond à l'uniforme d'un officier ayant le grade de général de brigade<sup>28</sup>.

Ce sabre de grande valeur est peut-être celui que la ville de Laval a offert à Jean-Daniel Œhlert en remerciement de son action contre les chouans<sup>29</sup>. ■

### Chanson composée par Jean-Daniel Œhlert<sup>30</sup>

Air : *Si contraint de mourir*

*Nul père, nulle mère en ce monde,  
Qui ne s'inquiète de ses fils à l'armée,  
Le jour, la nuit, ils songent à l'enfant,  
Est-il vivant, est-il blessé ?*

*Pères et mères, ne vous affligez pas tant :  
Moi et mon frère en répondons :  
Qu'on saisisse le glaive, qu'on se batte pour la patrie  
Plus de rois, plus de chaînes*

*Couronnes tyranniques de temps ancien  
tu gouvernas avec noble lignée  
Ton sceptre étendu est maintenant déposé  
Enseveli au fond du tombeau*

*Montrez votre courage, héros de la France,  
Battez vos ennemis ; il doit en être ainsi :  
Frappez de concert, chassez-les du pays  
Ruban tricolore sera votre récompense*

*Vous guerriers, dans toutes les circonstances  
Songez au bonheur de la France  
De l'ennemi apaisons les projets vengeurs,  
Et nous serons heureux.*

*Épargnez les frères fidèles  
Qui nous ont prêté appui,  
Et par ainsi par [sic] ce moyen,  
la patrie sera protégée (délivrée).*



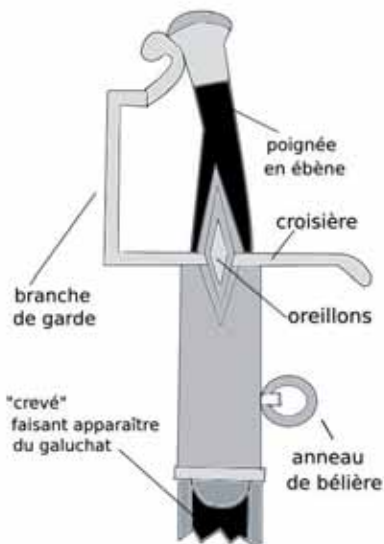
Épée de Jean-Daniel Œhlert.  
Coll. Musée du Vieux-Château, Laval.



Ceinturon de la garde consulaire.  
Coll. Musée du Vieux-Château, Laval.

## Notes

1. Laurain, Ernest, *Chouans et contre-chouans...*, p. 128.
2. *Idem*, p. 126.
3. Sous-officier chargé de diriger une formation musicale militaire.
4. Laurain, E, *Chouans et contre-chouans...*, p.128-129.
5. *Idem*, p. 132.
6. Archives départementales de la Mayenne, 99 J 1.
7. Laurain, E, *Chouans et contre-chouans...*, p. 157.
8. Tercier, Claude-Augustin, *Mémoires d'un Chouan...*, p. 231.
9. *Idem*, p. 231.
10. Archives départementales de la Mayenne, 99 J 1.
11. *Idem*.
12. Le vrai nom de Fleur d'épine, compagnon de Jambe d'argent, était Étienne Bréhin (voir La Marle, Hubert, *Dictionnaire des chouans de la Mayenne*, p. 41).
13. Duchemin des Cépeaux, J., *Souvenirs de la Chouannerie*, p. 356.
14. De Savignac, L., *Un prêtre et sa famille pendant la Révolution...*, p.119
15. Laurain, E, *Chouans et contre-chouans...*, p.176-177.
16. *Idem*, p. 180.
17. *Idem*, p. 191.
18. *Idem*, p. 194.
19. *Idem*, p. 197.
20. *Idem*, p. 206.
21. Pétaud, M., "Terminologie des armes blanches réglementaires françaises", p. 30.
22. Il existe des modèles montés à l'envers avec le casque tourné vers la droite.
23. Lhoste, J., *Les Épées portées en France des origines à nos jours*, p. 228.
24. Delahaye, "La manufacture d'armes de Versailles et Nicolas Boutet", p. 52.
25. Blondieau, Christian, "La "branche simple" de Nicolas Boutet", p. 32.
26. Elle est semblable à celle d'un sabre fabriqué par Boutet sous le Consulat, photographié dans Lhoste, Jean, et Resek, Patrick, *Les Sabres portés par l'armée française*, sabre n° 239, p. 160.
27. Blondieau, Christian, "Sabres historiques du Consulat et de l'Empire", p. 23.
28. Pétaud, Michel, *Les Équipements militaires de 1600 à 1870*, t. III, p. 81.
29. Archives départementales de la Mayenne, 99 J 1 : mentionné dans le cahier bleu.
30. Archives départementales de la Mayenne, 99 J 1.



Remerciements à M<sup>me</sup> Le Falher, musées de Laval ; M. Lecoq et M. Parmé, musées du Mans ; M<sup>me</sup> Mary, Archives départementales de la Mayenne.

## Sources

Archives de la famille Œhlert – Archives départementales de la Mayenne – 99 J 1.  
Tercier, Claude-Augustin, *Mémoires d'un chouan (1792-1802)*, présentés et annotés par Xavier de Boisrouvray, Paris, Tallandier, collection "in-texte", 1989.

## Bibliographie

*Inventaire général des collections. Tome 2 : la collection d'armes du musée*, Laval, Musée du Vieux-Château.  
Angot, abbé, *Dictionnaire de la Mayenne*, t. III, Mayenne, Joseph Floch, 1962 (réédition).  
Blondieau, Christian, "La "branche simple" de Nicolas Boutet", *Gazette des armes*, n° 338, 2002, p. 31-34.  
Blondieau, Christian, "Sabres historiques du consulat et de l'empire", *Gazette des armes*, n° 313, 2000, p. 23-28.  
Delahaye, *La Manufacture d'armes de Versailles et Nicolas Boutet*, Versailles, 1993.  
De Savignac, L., *Un prêtre et sa famille pendant la Révolution. Martial de Savignac. Curé de Vaiges*, Paris, Lecoffre, 1913.  
Duchemin des Cépeaux, J., *Souvenir de la chouannerie*, Laval, Godbert, 1853.  
Friteau, abbé Paul, *Martial de Savignac. Curé de Vaiges pendant la Révolution*, Laval, Leccerf, 1912.  
La Marle, Hubert, *Dictionnaire des chouans de la Mayenne*, Mayenne, Éditions régionales de l'Ouest, 2005.  
Laurain, Ernest, *Chouans et contre-chouans. Denis Brice dit Tranche-montagne. Daniel Œhlert, dit le Grand-Pierrot*, Laval, Michel Lescane, 1980 (réédition).  
Le Falher, Antoinette, "sabre d'officier, un mois/une œuvre", *Laval infos*, n° 122, avril 2007, p. 13.  
Lhoste, Jean, *Les Épées portées en France des origines à nos jours*, La Tour du Pin, Éditions du Portail, 1997.  
Pétaud, Michel, "Terminologie des armes réglementaires françaises", *Gazette des armes*, n° 79, 1980, p.26-31.  
Pétaud, Michel, *Les Équipements militaires de 1600 à 1870*, t. III : de 1789 à 1804, 1986.

## Pratique

Les armes de Jean-Daniel Œhlert sont présentées dans l'exposition "La Charnie sous la Révolution. Chouans et Républicains". Elle est visible au musée de l'Auditoire de Sainte-Suzanne les week-ends de septembre de 14 h à 18 h.



Signature de Boutet, directeur-artiste, sur la croisière du sabre.  
Coll. Musée du Vieux-Château, Laval.